

Ouverture et transparence

Le « gouvernement ouvert » est une culture de gouvernance qui vise à transformer la manière dont l'administration publique fonctionne et interagit avec les citoyens. L'une de ses principales caractéristiques est sa capacité à associer les citoyens et les parties prenantes afin de tenir compte de leurs points de vue et de leurs éclairages et de favoriser la coopération dans la conception et la mise en œuvre de l'action publique. La participation des parties prenantes rend les pouvoirs publics plus redevables de leurs actes ; élargit les moyens d'action de la population et son influence politique ; renforce les capacités civiques ; enrichit les données probantes sur lesquelles fonder l'action publique, réduit les coûts de mise en œuvre ; renforce le soutien et la compréhension de la nécessité du changement ; et favorise des réseaux d'innovation dans l'action publique et la prestation des services publics (OCDE, 2020).

La promotion d'une participation active des citoyens dans l'action publique et d'une prise de décision transparente est souvent plus tangible à l'échelle locale (OCDE, 2020). Selon l'Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques, environ 41 % des habitants des pays de l'OCDE estiment pouvoir avoir voix au chapitre dans le cadre des décisions locales qui concernent leur territoire. Aux Pays-Bas (53.3 %), en Irlande (51.9 %), au Canada (51.4 %) et au Mexique (50.7 %), plus de la moitié de la population a ce sentiment, alors qu'à l'autre bout de l'échelle, en Colombie (28.5 %), en Norvège (26.7 %) et au Japon (18.1 %), les personnes interrogées en sont moins convaincues (graphique 4.1). Le niveau comparativement faible constaté en Norvège pourrait être dû, pour partie, à des réformes récentes ayant pour objectif la spécialisation des services par le biais de regroupements de municipalités et de modifications de la structure administrative des comtés, et qui ont pu donner l'impression d'un éloignement des pouvoirs publics (OCDE, 2022a).

Outre le fait de pouvoir exprimer leurs préoccupations, les citoyens doivent avoir l'impression que ces dernières seront entendues et prises en compte, en particulier dans les domaines qui les touchent directement, notamment la prestation et la qualité des services publics (OCDE, 2022b). En moyenne, seuls 40.2 % des habitants de la zone OCDE estiment probable qu'un service public soit amélioré si de nombreux usagers s'en plaignent. Cependant, environ la moitié des habitants de la Corée (57.7 %), des Pays-Bas (50.1 %) et de l'Estonie (49.8 %) considèrent cette amélioration comme probable (graphique 4.2).

La consultation correspond à un niveau de participation plus formel et plus poussé, dans le cadre duquel les pouvoirs publics sollicitent l'avis de la population sur une question prédéfinie ; elle implique la fourniture d'une information pertinente ainsi qu'un retour d'information (OCDE, 2020). Il convient de traiter avec toute l'attention et tout le respect requis les avis recueillis dans le cadre des processus participatifs, y compris les consultations. Il est donc essentiel de boucler la « boucle de retour d'information », qui désigne les mesures mises en place par les instances à l'origine du processus participatif pour tenir les participants informés de l'état d'avancement du traitement de leurs contributions et de l'issue du processus. Faute de boucler cette boucle, les autorités publiques risquent de décourager les citoyens de participer de nouveau et d'amoindrir les avantages d'une telle participation, tels que le renforcement du sentiment de confiance, d'efficacité et de capacité d'action (OCDE, 2022c).

L'Enquête de l'OCDE sur la confiance montre que seul un tiers des citoyens des pays de l'OCDE examinés (32.9 %) pensent que les pouvoirs publics prendraient en compte les avis exprimés lors d'une consultation publique sur la réforme d'un domaine d'action majeur (fiscalité ou système de santé, par ex.). C'est en Corée (48.5 %), aux Pays-Bas (41.6 %), au Canada (40.3 %) et en Irlande (39.9 %) que les résultats sont les meilleurs sur ce sujet (graphique 4.3).

Méthodologie et définitions

L'OCDE étudie les opinions sur la gouvernance publique à partir de données nationales représentatives obtenues dans le cadre de son Enquête sur la confiance, qui est menée à bien dans 22 pays. La plupart des enquêtes ont été menées dans les pays en novembre-décembre 2021, certaines ont eu lieu en 2020 et d'autres en janvier-mars 2022.

Pour en savoir plus

OCDE (2022a), *Drivers of Trust in Public Institutions in Norway*, Building Trust in Public Institutions, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/81b01318-en>.

OCDE (2022b), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ff6a31728-fr>.

OCDE (2022c), *OECD Guidelines for Citizen Participation Processes*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ff765caf6-en>.

OCDE (2020), *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions: Catching the Deliberative Wave*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/339306da-en>.

Notes relatives aux graphiques

4.1, 4.2 et 4.3. La mention « Probable » correspond à l'agrégation des réponses allant de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10 ; « Neutre » correspond à la réponse 5 ; « Peu probable » résulte de l'agrégation des réponses allant de 1 à 4 ; « Ne sait pas » faisait partie des choix de réponses proposés. La mention « OCDE » désigne la moyenne non pondérée des réponses des différents pays.

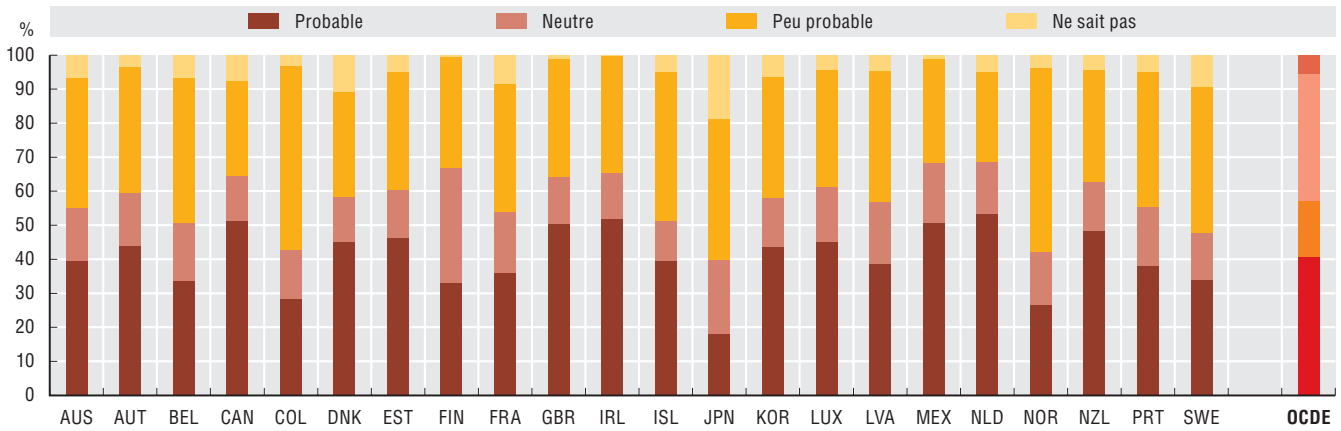
4.1. Correspond à la question : « Si une décision affectant votre communauté devait être prise par l'administration locale, considérez-vous comme probable ou plutôt peu probable que vous ayez la possibilité d'exprimer votre point de vue ? ».

4.2. Correspond à la question « Si de nombreuses personnes se plaignent d'un service public peu performant, quelle est la probabilité, selon vous, qu'il soit amélioré ? ».

4.3. Correspond à la question : « Si vous participez à une consultation publique concernant la réforme d'un domaine d'action majeur (impôts, soins de santé, protection de l'environnement, etc.), quelle est la probabilité, selon vous, que les pouvoirs publics tiennent compte des avis que vous aurez exprimés à l'occasion de cette consultation ? ». La Finlande et la Norvège sont exclues du graphique car on ne dispose pas de données à leur sujet.

4.1. Possibilité perçue d'influencer les décisions locales, 2021

Proportion de personnes interrogées déclarant différents niveaux de probabilité perçue d'avoir son mot à dire dans les décisions de la communauté

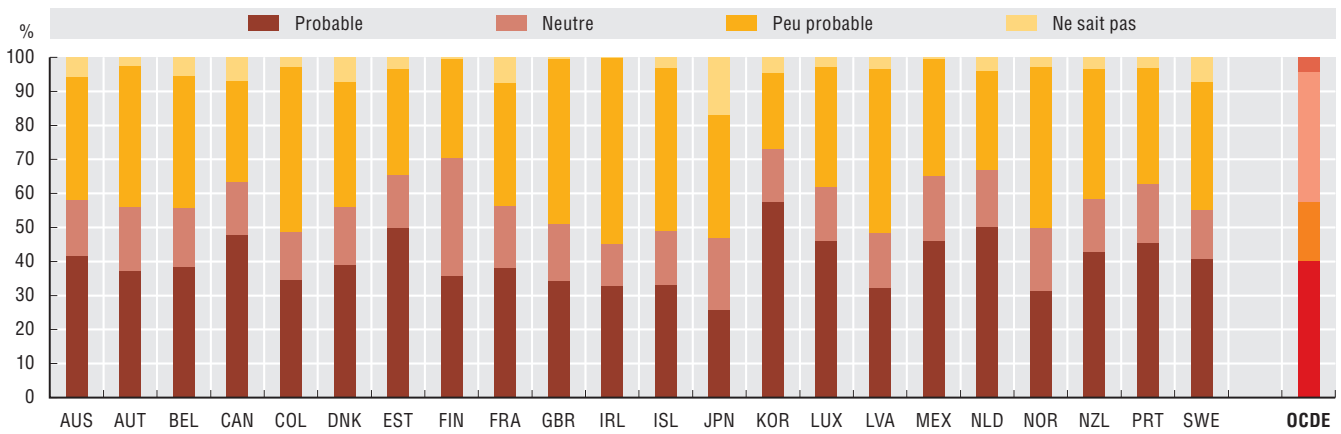


Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/).

StatLink <https://stat.link/zympx3>

4.2. Perception de la réactivité aux plaintes du public, 2021

Proportion de personnes interrogées déclarant différents niveaux de probabilité perçue qu'un service public fonctionnant mal serait amélioré si de nombreuses personnes s'en plaignaient

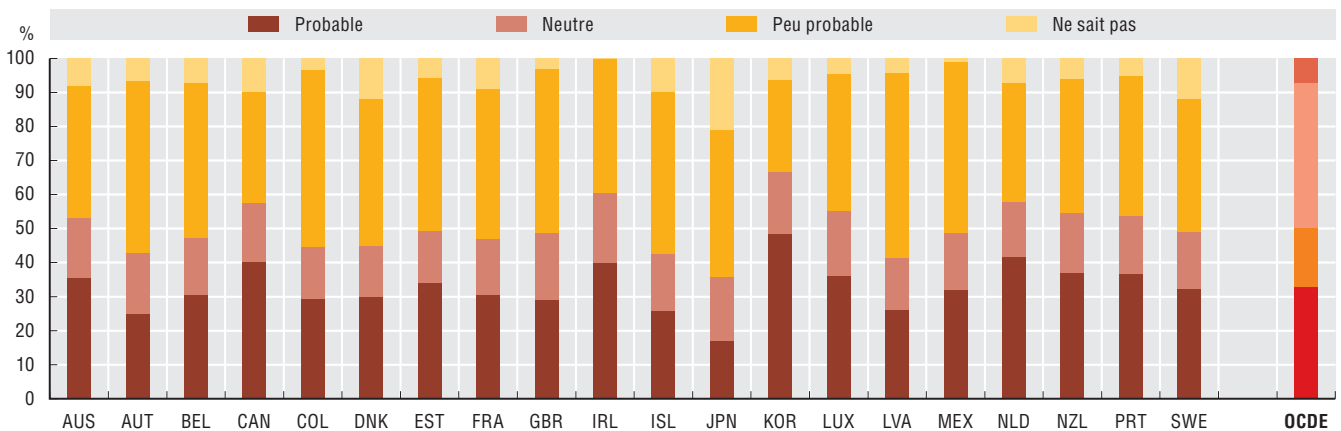


Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/).

StatLink <https://stat.link/zwygxs>

4.3. Perception de l'efficacité des consultations publiques, 2021

Proportion de personnes interrogées déclarant différents niveaux de probabilité que les opinions exprimées lors d'une consultation publique soient adoptées



Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/).

StatLink <https://stat.link/52febd>



Extrait de :
Government at a Glance 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3d5c5d31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Ouverture et transparence », dans *Government at a Glance 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/bf493014-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.